



Lien entre APL (CAF) et Impôts ?

Par **madeleine ml**, le **21/01/2019** à **23:24**

Bonjour,

je loue parfois une chambre de l'appartement dont je suis propriétaire et que j'occupe moi-même, pour de courtes périodes à des étudiants. (Max 4 mois). Je ne déclare pas ces revenus, car ne suis pas imposable par ailleurs et cela m'aide à m'acquitter des lourdes charges de copropriété.

Une étudiante m'a demandé si elle pouvait toucher les APL, et j'essaie de me renseigner. J'ai vu que je devais remplir une déclaration de loyer à la CAF pour qu'elle puisse obtenir une aide.

D'où ma question : Caf et imôts sont-ils liés ? Cela m'expose-t-il à un redressement pour ces loyers et éventuellement retrospectivement, puisque j'accepte par ailleurs d'être payée par virement ?

D'avance merci !

Par **fabrice58**, le **22/01/2019** à **13:26**

Bonjour,

quels sont les montants de loyer au m2 ?

cdt

Par **youris**, le **22/01/2019** à **17:10**

bonjour,

le fait que vous ne soyez pas imposable sans déclarer ces revenus, ne signifient que vous le seriez toujours sans les déclarer puisque ce sont des revenus que vous devriez déclarer.

voir ce lien: <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/je-souhaite-louer-une-partie-de-ma-residence-principale-en-location-meublee>

salutations